

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant
RUBRIQUE: 20 cent.
Annonces: 10 cent.

ROUBAIX, 29 DÉCEMBRE, 1879

SOUSCRIPTION
OUVERTE DANS LES BUREAUX DU
Journal de Roubaix
POUR LES
PAUVRES DE ROUBAIX

Hiver de 1879-1880
Comité:
Président d'honneur:
M. le Chanoine BERTEAUX, doyen-curé de la paroisse Saint-Martin;

- M. HENRY BOSSUT, président du Tribunal de Commerce.
Président:
M. AMÉDÉE PROUVOST, manufacturier.
M. ALFRED REBOUX, directeur-propriétaire du Journal de Roubaix.

- M. LE DOYEN de Notre-Dame;
MM. LES CURES de Sainte-Elisabeth, du Sacré-Cœur, du Saint-Sépulchre et de Saint-Joseph;
M. SCRÉPEL-ROUSSEL, vice-président de la Chambre de Commerce;

- M. HENRI BOUTHE, négociant;
M. L. WATTINNE-ROVELACQUE, nég.
MM. LES PRÉSIDENTS des Conférences de St. Vincent-de-Paul;

HUITIÈME LISTE
M.T. Boulengé 10
Une partie de compère 1 95
Une partie d'écarté L. G. 20
Une quête faite entre la poire et le fromage 41 75
Une partie de cartes 3 30
Mlle Joséphine Dazin 200
Superflu d'un souper de quelques jeunes gens 40
M. Henri Bouche père 1
M. Henri Bouche fils 50
La famille Degrieck 20
La bonne de M. Degrieck 1
M. Gaspard Prouvost, employé de commerce 40
M. Paul Masurel 300
M. Delobel-Barot et ses enfants 100
Une servante 1
M. Jules Masurel 300
M. Dhallain-Lepers, 3 p.lainage, val. 180
Mlle Mathilde Motte 5
M. Joseph Watine 500
M. F. Peers 20
Mme veuve Julien Watine 200
M. Réquillart-Scrépel et ses enfants 1000
M. Delanoy-Delcroix 180
M. Achille Deledalle 300
MM. Bourbier père et fils (tissus valeur) 350
Quatre habités du Café Mac-Mahon (produit de jeux de cartes) 30
Préduit d'une soirée à la société chorale l'Avenir 50
M. Louis Glorieux 200
M. Bonte-Platel 20
Un anonyme 5
M. Pierre Cateau 2000
M. Florent et Henri Carisimo 200
Mme veuve Desbourvies 30
Société de St-Joseph, 2e liste
M. Aughem Henri 5
M. Lecomte Pierre 2
M. Vandewaele Joseph 5
M. Lebarque Charles 50
M. Anthime Lefebvre 5
M. Christian Adolphe 1
M. Nicot Emile 1
M. Clarisse Florimond 5
M. Sandoz Henri 5
M. Sandoz Hippolyte 1
M. Willot 1
M. Alfred Dendievel 5
M. Woignon Florentin 2
M. Carré Hubert 2

Table with 3 columns: Name, Amount, Total.
M. Leclercq Louis 2
M. Duquenois Emile 3
Anonyme 2
M. Dispa 2
M. S. Willot 2
M. Flévet 1
M. L. B. 2
MM. Sogard frères 5
M. Joseph Fremont 10
M. Mariens Adolphe 2
M. Houzet-Cheval 100
Anonyme 2
Anonyme 1
Une partie de cartes 50
M. Jean-Papiste Lelou 2
M. Jean Declercq 2
M. Jean-Baptiste Lesage 30
M. Paul Willot 1
M. François Temmerman 3
M. Yeno à Mill 50
M. Gustave Bouchery 4
M. Pierre Valcke 1
M. Louis Alloncius 1
M. Louis Dupuynoy 1
Total de la huitième liste: 6,346,50
Total des listes précédentes: 66,191,80
Ensemble: 72,538,30

Subscription pour les pauvres
ouvert par le Journal de Roubaix
Un bureau central de distribution est ouvert rue Saint-Georges, 36.
On est prié d'y faire inscrire les familles nécessiteuses, qui seront immédiatement visitées et secourues.
Les souscriptions continuent à être reçues dans les bureaux du Journal de Roubaix.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)
29 DÉC. 27 DÉC.
3 0/0 81 30 81 45
3 0/0 amortissable 83 65 83 97 1/2
1 1/2 0/0 112 00 112 20
Emprunts 5 0/0 114 85 115 30

Service particulier
29 DÉC. 27 DÉC.
Aut. Banque de France 3270 00 3300 00
Société générale 552 00 560 00
Crédit f. de France 1071 00 1070 00
Chemin autrichien 595 00 603 00
Lyon ex-coupon 1140 00 1135 00
Est ex-coupon 705 00 705 00
Omnibus 765 00 743 00
Nord 1490 00 1492 00
Midi 320 00 327 00
5 % Péruvien 161 1/4 162 1/4
Ac. Banq. ottom. (anc.) 600 00 600 00
Banq. ottom. (nouv.) 522 00 521 00
Londres court 31 23 31 23
Créd. Mob. (act. nouv.) 632 00 632 00
Terc 9 95 10 00

Le nouveau ministère

M. de Freycinet a fait une démarche courtoise auprès de M. Waddington et lui a offert l'ambassade de Londres. M. Waddington a repoussé ses ouvertures. M. de Freycinet prend le ministère des affaires étrangères. Le ministère est définitivement constitué.
L'Officiel contiendra demain le ministère ainsi constitué:
M. de Freycinet, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères;
M. Lepère, à l'Intérieur et aux Cultes;
M. Cazot, garde des sceaux;
M. Magin, aux Finances;
M. le général Farre, à la Guerre;
M. l'amiral Jauréguiberry, à la Marine;
M. Ferry, à l'Instruction publique;
M. Varroy, aux Travaux publics;
M. Tirard, aux Commerce.

M. Cochery, aux Postes.
Les nouveaux ministres se sont réunis dans la soirée à l'Élysée.
Le Figaro estime que le nouveau ministère a presque l'air d'une mystification. En effet, il mécontente ce qui reste de républicains modérés, sans donner satisfaction à la terrible Union républicaine, pépinière inépuisable de candidats impossibles et de ministres de fantaisie, menace constante par cela même contre tout cabinet passé, présent et futur.

Les profonds politiques qui poussaient à un ministère Gambetta, en sont pour leurs frais; M. Gambetta aime beaucoup le Palais-Bourbon, et il ne veut pas être, il ne sera point ministre. Toute sa politique se borne à cette résistance, qui se comprend du reste.
Les conservateurs à qui le ministère Waddington-Ferry a fait tant de mal ne le regretteront point: nous les prévenons néanmoins qu'ils doivent s'attendre à de nouvelles avances; le ministère Freycinet essaiera de vivre au prix de concessions dont nous paierons évidemment les frais. C'est la seule explication admissible de la combinaison de ce matin.
M. Grévy est, nous en convenons, parfait parlementarisme, mais on espère — au fait, pourquoi l'espérèrent-ils? — qu'il se débattait un peu plus contre toutes ces chinoïseries et qu'il imprimerait une direction quelconque à la politique courante.
Il faut en rabattre: M. Grévy vit tout bonnement au jour le jour, comme vous et moi, et il se contente paisiblement de regarder le gâchis où nous nous délectons.
Un de ces hommes qui ne respectent rien, prétendait que nous avons un souverain et qu'il s'appelle Dégel 1^{er}. C'est mot, froid, désagréable, imprudent et cela se supporte pourtant!

L'église et la civilisation

A une époque où les attaques les plus violentes et les plus basses calomnies sont prodiguées contre la religion et ses ministres, c'est une consolation de constater combien d'hommes généreux abandonnent patrie, famille, fortune, honneur et toutes les douceurs de la vie civilisée pour se rendre aux extrémités du monde, dans les régions glaciales ou dans les régions tropicales, parmi les populations les plus sauvages, les plus inhospitalières, enseigner, instruire de pauvres gens, les tirer de leur abrutissement, les appeler à la vie morale, les rendre hommes enfin. Que de privations, que de souffrances matérielles et morales n'endurent-ils, jusqu'au jour où le martyre et la mort sont la suprême récompense de leur dévouement.
Chaque année la liste est publiée de ceux qui ont affirmé leur foi en versant leur sang. Nous avons sous les yeux la liste des missionnaires qui ont succombé dans le cours de l'année 1878. Qu'on ne s'étonne pas si cette publication est en apparence tardive. Il faut bien du temps pour réunir de tous les bouts du monde les matériaux nécessaires à ce nécrologe. Dans ce tableau, nous constatons avec une légitime et patriotique fierté que la France y figure pour la plus grande part. La société des Missions étrangères et la Compagnie de Jésus y sont représentées par de nombreux missionnaires.
Nous trouvons pour la première de ces sociétés: M. Devos (diocèse de Cambrai), mort le 6 mars 1878 à Singapour; Jolly (diocèse de Langres), mort le 2^e avril 1878, dans le Tong-King; Verrolier (diocèse de Clermont), mort le 29 avril, à Ing-Tse; Rousserau (diocèse de Bordeaux), mort le 2 mai; Deman (diocèse de Cambrai), mort en Malaisie, le 14 mai; Chedal (diocèse de Montiers), mort à Hong-Kong, le 6 juin; Delaborde

(diocèse de Langres), mort à Siao-Hou-Guan (Montchourie), le 10 juin; Charbonnier (diocèse de Digne), mort à Saigon, le 7 août; Lamiral (diocèse de Langres), mort le 16 septembre; Montrouzier (diocèse d'Albi), mort dans le Tong-King, le 22 septembre; Brizard (diocèse de Nantes), mort à Madras, le 30 septembre; Barouillet (diocèse de Vannes), mort à Vryour, le 24 octobre; Lyet (diocèse de Besançon), mort à Madalay, le 9 décembre; Hermabessière (diocèse de Metz), mort dans le Tong-King, le 20 décembre.
Sur cette funèbre liste nous relevons, comme appartenant à la Compagnie de Jésus, les noms des RR. PP. Rabaudy (diocèse de Troyes) et Edet, morts dans le Pé-tché-li, le 21 mars, le 2^e et le 14 mai; Chanu (diocèse de Saint-Flour), mort à Aden, le 20 juin; Dubar, (diocèse de Cambrai), mort dans le Pé-tché-li, le 1^{er} juillet; Schemmel, (diocèse de Strasbourg), mort le 9 juillet en Amérique; Duvellet (diocèse de Troyes), mort le 15 juillet, dans le Pé-tché-li; Paillet (diocèse de Rennes), mort en Chine, le 11 août; Maitreux (diocèse de Besançon), mort à la Nouvelle-Orléans, le 18 septembre; Langquillat (diocèse de ClMons), mort en Chine le 29 novembre.

La Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie est représentée sur ce martyrologe par les noms de MM. Grunneuse (diocèse de Strasbourg), mort à Bagamogo, le 2 février; Guillaume (diocèse de Metz), mort à Gorée, le 12 août; Renouf (diocèse de Strasbourg), mort à Sainte-Marie de Gambie, le 5 octobre; Weber (diocèse de Strasbourg), mort à Zaazibar, le 10 novembre; et Badar (diocèse de Strasbourg); mort à Saint-Joseph de Ngazobil, le 25 novembre.
M. Boré (diocèse d'Angers), mort à Paris le 3 mai, appartenait à la Congrégation de Saint-Lazare; M. Laupre (diocèse de Soissons), mort à Philippopol le 6 avril, au Augustins de l'Assomption; M. Dubreul (diocèse de Lyon), mort à Baltimore le 20 avril, à la Congrégation de Saint-Sulpice; le R. P. Séon (diocèse de Lyon), mort à Meandé-Plat le 31 juillet, et Mgr Elloy, mort le 22 novembre en France, à la Société de Marie. Le P. Pascal, mort à Moukondoukou (Afrique équatoriale), le 19 août, à la Société des Missionnaires d'Alger; M. Millet (diocèse de Chambéry), mort à la Nouvelle-Orléans en septembre 1878, à la Congrégation des Pères de la Miséricorde.
En résumé, pendant le cours de l'année 1878, 80 missionnaires sont morts, 20 étaient français.
Ces chiffres répondent avec une éloquent ce que tout commentateur affaiblirait à ceux qui méconnaissent la grandeur des services rendus par l'Eglise à la cause de la civilisation.

REVUE DE LA PRESSE

QUINZAINE POLITIQUE
Cette année est sombre, dans ses derniers jours; elle n'est pas seulement attristée par des présages alarmants, elle est surchargée de maux. La foudre violente qui s'est chargée, après un été presque sans pluie et un automne presque sans raiens, des populations qui ont vu tout rencherir, les rendre malheureux quo, si les mots d'égalité, et de fraternité ne sont pas marqués en lettres flamboyantes sur notre drapeau comme sur celui des démagogues, ils sont dans nos âmes.
Et, grâce à Dieu, on donne. La Chambre et le Sénat accordent au gouvernement 5 millions, somme exorbitante pour un pays qui distribue aux pauvres. Les évêques supplient les riches, les curés qu'éprouvent les églises, et les aumônes se multiplient entre les mains; ce clergé suspecté, dénoncé, persécuté, exerce ainsi une vertu que Dieu, la miséricorde; plaise au ciel qu'il l'exerce victorieusement! La généralité de notre pays s'ingénie, par tous ces moyens de la liberté et même sous la forme du plaisir, à secourir les victimes de ce rigoureux hiver. Le Figaro ouvre une liste de souscription et fonde un comité libre de bienfaisance; en moins d'une quinzaine, il a recueilli déjà presque un mil-

lion. Un autre journal, le Gaulois, organise à l'Hippodrome une fête et une tombola, en faveur des inondés de Murcie; un partage équitable y réserve à nos indigents plus de 400 000 francs. De son côté, l'Assistance publique reçoit de nombreux offrandes dans qui, assurément, eussent été plus féconds encore, si le gouvernement n'avait porté dans ces œuvres de la bienfaisance officielle les discordes de la politique, et si la république n'avait commis cette faute criminelle d'empoisonner ou de tarifier l'une des sources de la charité.
Les haïnes de nos partis n'ont vraiment rien à voir, rien à dire ni à faire, dans le soulagement de ces misères qui ne nous concernent plus, sous les coups du froid, parmi les angoisses de la faim ou de la maladie, les vaines distinctions de nos devises et de nos bannières; c'est au nom du Christ et pour l'humanité qu'il faut aider nos affligés. Mais, si pourtant les républicains prétendent changer cette circulation charitable en une lutte nous ne savons pourquoi politique, acceptons le défi; surpassez-les dans l'amour des pauvres gens; donnez plus et donnez mieux qu'eux...
En même temps que cette crise dans la nature et, pour ainsi dire, dans la vie de tant d'infortunés, une crise dans l'Etat. Au-dessus de cette foule qui souffre et que sa misère distrait cruellement du spectacle des agitations et des intrigues dont le haut de la république est le théâtre, qu'a-t-on vu durant quinze jours? Un gouvernement qui, livré à l'empire de ses propres partis, devient incapable de gouverner; un ministère incohérent et caduc qui se désagrège et s'effondre de lui-même; un parlement qui n'a plus de majorité dans sa majorité; une cohue de quatre groupes républicains ou radicaux, dont l'union provisoire se rompt définitivement, détruite par la dissidence de leurs doctrines et les tiraillements de leurs ambitions; en un mot, le désordre de l'impunité, l'anarchie morale. Partout, un observateur clairvoyant aurait pu remarquer, dans cette confusion, ces signes de démolition générale qui annoncent la ruine d'un gouvernement. Personne n'est plus dans la vérité de son rôle, dans le devoir de sa fonction, ni même au poste de son droit.
Ce n'est certes pas M. Jules Grévy. Il assiste à ces événements avec la placidité d'un dieu hindou qui jouit de sa dernière metamorphose et qui, bêtement, retiré au fond de son Elysée, n'a plus à regarder dans les chasses de ce monde; il semble ignorer qu'un président de république a une responsabilité et qu'il doit avoir une autorité, une activité; et lui, qui jadis fut un si rigide ami des règles parlementaires, il laisse périr membre par membre un ministère qui n'a obtenu de la Chambre que des votes de confiance; il permet qu'un ministre disparaisse sans que l'opinion publique sache pourquoi; il se laisse entraîner à se substituer devant le parlement au Sénat, la majorité déclare avoir un pouvoir budgétaire égal à celui de la Chambre; elle prend avoir (et elle l'a) le droit de modifier les budgets composés par la Chambre; le Sénat réduit d'un tiers le traitement des évêques; le Sénat et le ministre lui-même jugent inique cette réduction; d'un commun accord, ils rétablissent dans son intégrité le crédit affecté à ce traitement. En bien! la Chambre refuse au Sénat comme au ministre la modification qu'ils lui proposent si légitimement; elle consent même au Sénat son pouvoir budgétaire; on sent dans ce refus, dans cette contestation, l'esprit hostile de M. Gambetta, qui a dénié et qui dénie encore au Sénat le droit de rien changer, fût-ce une ligne, aux décrets financiers de la Chambre. Le Sénat refuse à la Chambre le droit de voter le budget; le Sénat se refuse à l'exercer pas-annuelle, et qu'un prince perd sa force, dès qu'il n'agit point et quand il n'a plus pour soi que la rhétorique des vaines protestations!

Non... Le Sénat se incline: sa majorité est républicaine! La Chambre elle-même a-t-elle le sentiment de ce qu'exigent d'elle sa dignité, la logique et l'intérêt public? Nullement. Sa majorité accorde au ministre des votes de confiance; on sent dans ce refus, dans ces condamnations, le nombre de ceux qui s'abstiennent par défaveur équivalent presque au nombre de ceux qui votent favorablement. Cette majorité qui veut et qui ne veut pas garder son ministère, se refuse à l'exercer pas-annuelle, et qu'un prince perd sa force, dès qu'il n'agit point et quand il n'a plus pour soi que la rhétorique des vaines protestations!
Elle donc entre ses mains le pouvoir judiciaire comme le pouvoir législatif? Voilà l'objection que présente M. Rouher, et il aura fallu cette leçon de M. Rouher pour que l'amiral Jauréguiberry confesse son caractère et que la Chambre renonce à cette usurpation... Enfin M. Lepère donne à lui seul tous les exemples de faiblesse et de laisser-aller, d'ignorance et d'oubli, que donnent un à un tous ses collègues au Sénat. Il affirme que le traitement des évêques doit être intégralement maintenu; la Chambre, il se sait, par un sentiment de peur indigne ou de courtoisane honteuse; le matin il annule une délibération illégale

Feuilleton du Journal de Roubaix
DU 30 DÉCEMBRE

— 33 —

SANS FAMILLE

PREMIÈRE PARTIE

XIII
ENFANT TROUVÉ
— Buon di, povero caro!
Mon maître n'avait jamais été dur pour moi, mais n'avait jamais non plus été caressant, et je n'étais pas habitué à ces témoignages d'affection; cela m'attendrit, et me fit venir les larmes aux yeux, car j'étais dans des dispositions où le cœur se serre vite.
Je le regardai, et je trouvais qu'il avait bien vieilli en prison; sa taille s'était voûtée; son visage avait pâli, ses lèvres s'étaient décolorées.
Eh bien! tu me trouves changé, n'est-ce pas, mon garçon? me dit-il; la prison est un mauvais séjour, et l'ennui une mauvaise maladie; mais cela va aller mieux maintenant.
Puis changeant de sujet:
— Et cette dame qui t'a écrit, dit-il, comment l'as-tu connue?
Alors, je lui racontai comment j'avais rencontré le Cygne, et comment depuis ce moment j'avais vécu auprès de madame Milligan et de son fils; ce que nous avions vu, ce que nous avions fait.
Mon récit fut d'autant plus long que j'a-

vais peur d'arriver à la fin et d'aborder un sujet qui m'épouvantait; car jamais maintenant je ne pourrais dire à mon maître que je désirais le quitter pour rester avec madame Milligan et Arthur.
Mais je n'eus pas cet aveu à lui faire, car nous arrivâmes à l'hôtel où madame Milligan s'était logée avant que mon récit fût terminé. D'ailleurs Vitalis ne me dit rien de la lettre de madame Milligan et ne me parla pas des propositions qu'elle avait dû lui adresser dans cette lettre.
— Et cette dame m'attend? dit-il, quand nous entrâmes à l'hôtel.
— Oui, je vais vous conduire à mon appartement.
— C'est inutile, donne-moi le numéro et reste ici à m'attendre, avec les chiens et Joli-Cœur.
Quand mon maître avait parlé, je n'avais pas l'habitude de répliquer ou de discuter; je voulais cependant risquer une observation, pour lui demander de l'accompagner auprès de madame Milligan, ce qui me semblait aussi naturel que juste; mais d'un geste il me ferma la bouche et je lui obéis, restant à la porte de l'hôtel, sur un banc, avec les chiens autour de moi. Eux aussi avaient voulu le suivre, mais ils n'avaient pas plus résisté à son ordre de ne pas entrer, que je n'y avais résisté moi-même; Vitalis savait commander.
Pourquoi n'avait-il pas voulu que j'assistasse à son entretien avec madame Milligan? Ce fut ce que je me demandai, tournant cette question dans tous les sens. Je ne lui avais pas encore trouvé de réponse lorsque je le vis revenir.

— Va faire les adieux à cette dame, me dit-il, je t'attends ici; nous partons dans dix minutes.
Je fus renversé.
— Eh bien! dit-il après quelques minutes d'attente, tu ne m'as donc pas compris? tu restes là stupide! dépêchons!
Ce n'était pas son habitude de me parler durement, et depuis que j'étais avec lui, il ne m'en avait jamais autant dit.
Je me levai pour obéir machinalement sans comprendre.
Mais après avoir fait quelques pas pour monter à l'appartement de madame Milligan:
— Vous avez donc dit... demandai-je.
— J'ai dit que tu m'étais utile et que je t'étais moi-même utile; par conséquent, que je n'étais pas disposé à céder les droits que j'avais sur toi; marche et reviens.
Cela me rendit un peu de courage, car j'étais si complètement sous l'influence de mon idée fixe d'enfant trouvé, que j'imaginais que, s'il fallait partir avant dix minutes, c'était parce que mon maître avait dit ce qu'il savait de ma naissance.
En entrant dans l'appartement de madame Milligan, je trouvai Arthur en larmes et sa mère penchée sur lui pour le consoler.
— N'est-ce pas, Remi, que vous n'allez pas partir? s'écria Arthur.
Ce fut madame Milligan qui répondit pour moi, en expliquant que je devais obéir.
— J'ai demandé à votre maître de vous garder près de nous, me dit-elle d'une voix qui me fit monter les larmes aux yeux,

mais il ne veut pas y consentir, et rien n'a pu le décider.
— C'est un méchant homme! s'écria Arthur.
— Non, ce n'est point un méchant homme, poursuivit madame Milligan, vous lui êtes utile, et de plus je crois qu'il a pour vous une véritable affection. D'ailleurs, ses paroles sont celles d'un honnête homme et de quelqu'un au-dessus de sa condition. Voilà ce qu'il m'a répondu pour expliquer son refus: « J'aime cet enfant, il m'aime; le rude apprentissage de la vie que je lui fais faire près de moi lui sera plus utile que l'état de domesticité déguisée dans lequel vous le seriez devenu malgré vous. Vous lui donneriez de l'instruction, de l'éducation, c'est vrai; vous formeriez son esprit, c'est vrai, mais non son caractère. Il ne peut pas être votre fils; il serait le mien; cela vaudrait mieux que d'être le jouet de votre enfant malade, deux, si aimable que paraissent être cet enfant. Moi aussi j'ai l'instruction.
— Puisqu'il n'est pas le père de Rémy! s'écria Arthur.
— Il n'est pas son père, cela est vrai, mais il est son maître, et Rémy lui appartient, puisque ses parents le lui ont loué. Il faut que pour le moment Rémy lui obéisse.
— Je ne veux pas que Rémy parte.
— Il faut cependant qu'il suive son maître; mais j'espère que ce ne sera pas pour longtemps. Nous écrirons à ses parents, et je m'entendrai avec eux.
— Oh! non! m'écriai-je.
— Comment, non?
— Oh! non, je vous en prie!

— Il n'y a cependant que ce moyen, mon enfant.
— Je vous en prie, n'est-ce pas?
Il est à peu près certain que si madame Milligan n'avait pas parlé de ses parents, j'aurais donné à nos adieux beaucoup plus que les dix minutes qui m'avaient été accordées par mon maître.
— C'est à Chavanon, n'est-ce pas? continua madame Milligan.
— Sans lui répondre, je m'approchai d'Arthur et le prenant dans mes bras, je l'em brassai à plusieurs reprises, me tenant dans ces baisers toute l'amitié fraternelle que je ressentais pour lui. Puis m'arrachant à sa faible étreinte et revenant à madame Milligan, je me mis à genoux devant elle, et lui baisai la main.
— Pauvre enfant! dit-elle en se penchant sur moi.
Et elle m'embrassa au front.
Alors je me relevai vivement et courant à la porte:
— Arthur, je vous aimerais toujours dis-je d'une voix entrecoupée par les sanglots, et vous, madame, je ne vous oublierai jamais!
— Remi, Remi, j'cria Arthur.
Mais je n'en entendis pas davantage; j'étais sorti et j'avais refermé la porte.
— Une minute après j'étais auprès de mon maître.
— En route! me dit-il.
Et nous sortîmes de cette par la route de Frentignac.
Ce fut ainsi que je quittai mon premier ami et me lançai dans des aventures que l'on m'aurait été épargnées; si victime d'un

oedipe préjugé, je ne m'étais pas laissé affoler par une sottie crainte.
XIV
NEIGE ET LOUFS
Il fallut de nouveau embolter le pas derrière mon maître et, la brette de ma harpe tendue sur mon épaule endolorie, cheminer le long des grandes routes, par la pluie comme par le soleil, par la poussière comme par la boue.
Il fallut faire la bête sur les places publiques et rire ou pleurer pour amuser l'honorable société.
La transition fut rude, car on s'habitue vite au bien-être et au bonheur.
J'eus des dégoûts, des ennuis et des fatigues que je ne connaissais pas avant d'avoir vécu pendant deux mois de la douce vie des heureux de ce monde.
Plus d'une fois dans nos longues marches, je restai en arrière pour penser librement à Arthur, à madame Milligan, au Cygne, et par le souvenir, retourner et vivre dans le passé.
Ah! le bon temps! Et quand le soir couché dans une auberge de village, je pensais à ma cabine du Cygne, combien les draps de men lit me paraissaient rugueux!
Je ne jouerais donc plus avec Arthur, je n'entendrais donc plus la voix caressante de madame Milligan!
Heureusement, dans mon chagrin, qui était très-vif et persistant, j'avais une consolation: mon maître était beaucoup plus doux, — beaucoup plus tendre même, — si ce mot peut être juste appliqué à Vitalis, qui ne l'avait jamais été!